



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-045

Création d'une aire d'affectation « moyenne-haute densité » sur le boulevard Pierrefonds, entre les rues Richmond et Aragon, et sur une partie de la rue Aragon Arrondissement de Pierrefonds/Senneville

Le projet de règlement P-03-045 intitulé « Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne ville de Pierrefonds (No 1044) » a été adopté par le conseil municipal le 24 mars 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-03-045 modifie le plan d'urbanisme de la ville de Montréal, pour l'ancienne ville de Pierrefonds, de façon à créer, à même une aire d'affectation habitation « faible densité » située sur le boulevard Pierrefonds entre les rues Richmond et Aragon et sur une partie de la rue Aragon, une aire d'affectation habitation « moyenne-haute densité ».

Cette modification émane d'une demande de modification au zonage formulée par un promoteur immobilier pour lui permettre de construire un projet de condominiums de 65 unités réparties en petites structures de 2 à 3 étages comprenant de 5 à 11 logements chacune avec stationnement intérieur.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisque la modification visée n'est pas conforme au plan d'urbanisme en ce qu'elle modifie l'aire d'affectation et la densité de l'emplacement visé.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ à l'arrondissement de Pierrefonds/Senneville, 13665, boulevard Pierrefonds;
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le 29 avril 2003
19 h
Bureau d'arrondissement de Pierrefonds
Salle du conseil
13665, boulevard de Pierrefonds

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description du mandat de la commission et des règles de procédure;
- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Alain Cardinal (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, le 6 avril 2003

M^o Jacqueline Leduc
Greffière de la ville



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Public Consultation

Amendment to the Urban Plan By-law P-03-045

Creation of a “Moyenne-haute densité” land use area on Pierrefonds Boulevard, between Richmond and Aragon streets, and on part of Aragon Street Pierrefonds-Senneville borough

The draft by-law entitled “Règlement modifiant le plan d’urbanisme de l’ancienne ville de Pierrefonds” (1044) was adopted at the Montréal city council meeting of March 24, 2003.

At the city council’s request, the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold a public consultation on the draft by-law and provide the background material.

Object of consultation

The draft by-law amends the urban plan by creating, in a “habitation faible densité” land use area on Pierrefonds Boulevard, between Richmond and Aragon streets, and on part of Aragon Street, a “Habitation moyenne-haute densité” land use area.

The zoning change was requested by the promoter to develop a 65-unit condominium project, each 2-3 storey building containing from 5 to 11 dwelling units, with indoor parking.

A public consultation on the draft by-law must be held as the proposed amendment is not in accordance with the urban plan.

Background material

The draft by-law and background material may be consulted at the following places, during regular office hours:

- ❖ Pierrefonds-Senneville borough office, 13665 Pierrefonds Boulevard
- ❖ Direction du greffe, Ville de Montréal, 275 Notre-Dame Street East, Ground floor
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550 Metcalfe Street, Suite 1414
www.ocpm.qc.ca



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

PUBLIC CONSULTATION MEETING

All persons and organizations concerned are invited to attend the meeting on:

Tuesday, April 29, 2003
at 7 p.m.
Pierrefonds borough office
Council chamber
13665 Pierrefonds Boulevard

The meeting will be conducted as follows:

- Description of the committee's mandate and rules of procedure
- Description and explanation of the draft by-law, followed by a question period
- Opinions and views of persons and organizations concerned

Information: Alain Cardinal (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, April 6, 2003

Jacqueline Leduc
City Clerk